

**Communiqué de Presse – 3 avril 2017**  
**La FeBAF et Paris EUROPLACE définissent 5 priorités pour l'Europe**  
**Les associations du secteur financier des 6 pays fondateurs de l'UE**  
**signent une Déclaration de soutien à l'Europe**

Rome, 3 avril 2017 - Le Dialogue franco-italien sur les services financiers, qui s'est tenu à Rome entre la FeBAF et Paris EUROPLACE, a permis d'identifier les 5 priorités suivantes pour l'Europe :

- le renforcement de l'Union Monétaire et l'achèvement de l'Union des Marchés de Capitaux ;
- l'importance d'un équilibre entre les réglementations financières, pour Bale IV et Solvabilité II, et le rôle des autorités politiques qui doivent favoriser le retour de la croissance et la relance des investissements à long terme en Europe ;
- une Europe plus réactive pour répondre aux défis issus du Brexit et aux autres évolutions des grands équilibres géopolitiques mondiaux ;
- l'accompagnement à l'émergence des Fintech par l'industrie financière européenne ;
- un engagement pour la « finance verte » et l'accompagnement du changement climatique, pour lesquels l'Europe doit développer une position d'avant-garde internationalement reconnue.

La 5<sup>e</sup> rencontre franco-italienne s'est tenue au lendemain des célébrations du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la signature du traité qui a institué à Rome le 25 mars 1957 l'Union Européenne, et à un moment particulièrement déterminant pour la construction européenne.

Les parties française et italienne se sont accordées en particulier sur les objectifs suivants à initier dès maintenant:

- renforcer l'attractivité des places financières continentales, afin d'assurer l'autonomie financière de l'économie européenne et de faciliter les opportunités d'emploi dans le secteur financier ;
- revoir le cadre prudentiel des investissements à long terme sous forme de dette et en actions pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ;
- relancer une titrisation aux règles véritablement praticables et adapter le cadre prudentiel de leurs investisseurs.
- achever l'Union Bancaire ;
- appliquer les principes de « better regulation » et de proportionnalité à tous les acteurs. L'objectif visé est celui d'une réglementation prudentielle favorisant la stabilité financière et le financement de la croissance économique, en ligne avec les recommandations du B20 permettant au secteur financier de mener à bien pleinement leur mission de soutien à l'économie et à l'emploi européen.

La FeBAF et Paris EUROPLACE regrettent la décision du BREXIT. Le processus d'intégration européenne ne doit pas être ralenti, mais au contraire accéléré et renforcé. Les deux organisations confirment l'exigence d'un accord de sortie clair, sans ambiguïté d'interprétation, et respectant l'intégrité du marché européen. Les conditions d'un « level playing field » en matière de réglementation prudentielle, fiscale et de supervision devront être clairement assurées, avec une réciprocité en matière d'exercice des activités financières.

Les présidents de la délégation italienne, Luigi Abete (Président de la FeBAF), et de la délégation française, Bernard Spitz (Président de la Fédération Française de l'Assurance), ont réaffirmé l'importance d'initiatives communes, comme le Dialogue sur les services financiers, et d'une mobilisation concrète et déterminée pour une meilleure intégration européenne, en particulier au sein de l'eurozone.

Aujourd'hui, la FeBAF, Paris EUROPLACE et les associations et centres financiers des 6 pays fondateurs de l'UE ont signé une déclaration commune intitulée « L'Épargne, l'Investissement et la Finance au service de l'idée européenne ». Ce manifeste s'inscrit dans le cadre des célébrations des 60 ans du Traité fondateur de l'Union et du projet européen pour avancer dans l'agenda de l'intégration économique et sociale en Europe. La déclaration sera ensuite proposée aux associations financières de tous les autres pays de l'Union, afin d'établir un véritable Manifeste pour l'Europe, commun à toute la communauté financière continentale.